

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

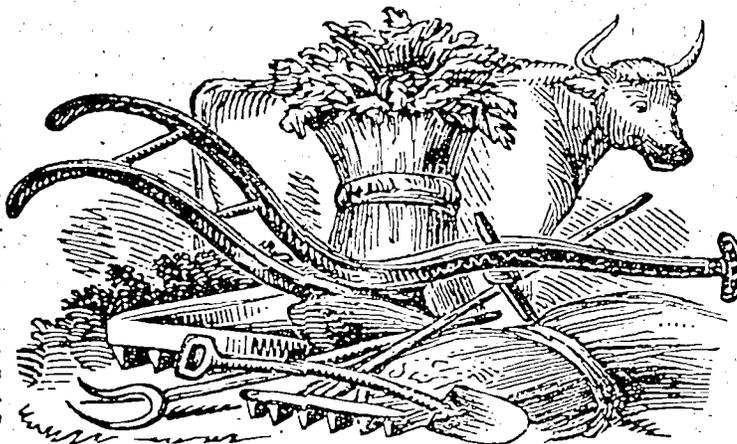
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

Editeur-Propriétaire  
**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées

**FIRMIN H. PROULX.**

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette* agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

*Causerie agricole* : Mélange des fumiers.—Transport, épandage et enfouissement des fumiers.

*Revue de la Semaine* : La fin d'année.—Discours de M. le Dr. LaRue, député du comté de Portneuf, au sujet de l'établissement de statistiques hygiéniques et mortuaires, dans la Province de Québec, et sur l'importance d'établir une loi à cet effet.—Le rapatriement de nos compatriotes des Etats-Unis.

*Sujets divers* : De la profession de fermier (*Suite et fin*).—Valeur nutritive des fourrages.—Nécessité des soins à apporter à la fabrication des engrais.—Les chardons.

*Petite chronique* : Les œufs en France.—L'ivrognerie ; ses effets.

*Recettes* : Constipation des chevaux.—Moyen de nettoyer les bouteilles sales par des corps gras.

## CAUSERIE AGRICOLE

### MÉLANGE DES FUMIERS.

Dans les exploitations de quelque importance, il est urgent de ne point confondre les engrais en un seul tas, pêle-mêle, les uns parmi les autres ; il vaut mieux les réunir en tas séparés, selon la nature de chacun d'eux.

Voici entr'autres, les raisons que donne M. P. Joigneaux : Les cultivateurs, où que vous les preniez, s'accordent à reconnaître que les fumiers ne se ressemblent point du tout au tout et ne donnent pas les mêmes résultats.

Ils disent que le fumier de cheval est excellent pour les terres froides et argileuses, qu'il ne convient pas aux terres sèches et légères des climats doux ; qu'il convient, au contraire, aux terres légères des climats froids et humides, qu'il fait merveille sur le froment, mais qu'il faut bien se garder de l'employer dans la culture du lin.

Ils disent que le fumier de mouton produit également d'hareux effets dans les sols humides, qu'il ne vaut pas celui de cheval pour les céréales, mais qu'en revanche, il vaut mieux que ce dernier pour les colzas, navettes, moutardes, choux et rutabagas. C'est aussi notre avis.

Ils disent que le fumier de vache ou de bouf est parfait dans les terres sèches, et que c'est, entre tous, le seul qui n'altère pas la saveur des produits délicats.

Ils disent enfin que le fumier des porcs qui ont été bien nourris, réussit merveilleusement en couverture sur les jeunes trèfles, pendant l'hiver, sur les prés secs au printemps ; ils ajoutent même que cet engrais est délicieux pour le chanvre et le lin, et qu'il jouit, en outre, de l'avantage de déplaire aux taupes.

Voilà donc des propriétés bien distinctes, bien tranchées et qu'il est bon de connaître. Nous voulons de l'engrais pour le froment en terre argileuse, nous prenons du fumier de cheval. Nous voulons de beaux choux, de beaux colzas, de belles navettes ; nous prenons du fumier de moutons. Nous voulons des légumes délicats, des fruits savoureux ; nous voulons entretenir de la fraîcheur dans le sol : nous prenons du fumier de vache. Nous voulons du lin et du chanvre de bonne qualité, de beaux trèfles, une herbe abondante dans les prés secs ; nous voulons éloigner les taupes : nous prenons le fumier de porc. C'est une affaire de simple bon sens, c'est une manière d'opérer qui nous mène droit à la réussite. Nous pouvons ainsi choisir la nourriture selon les goûts des plantes, comme nous la choisissons selon le goût des bêtes, et obtenir de meilleurs effets qu'autrement. Ce n'est ni contestable ni contesté.

Mais quand nous mélangeons toutes nos litières au sortir des écuries et des étables ; quand nous en faisons une macedoine à ne plus rien y démêler, il n'y a plus de choix possible, plus de goûts particuliers à consulter ; il n'y a plus à parler de science agricole ; l'empirisme reprend le dessus. Les observations que nous avons pu recueillir sur les besoins

des végétaux ne servent plus à rien ; tous doivent, — pas être nous ces expressions, — manger à la gamelle commune et à boire à la même auge. — Ils n'en mourront pas, sans doute ; ils en vivront, mais un peu moins bien que s'ils avaient leur service spécial et séparé. Avec les fumiers distincts, nous savons ce que nous faisons ; avec les fumiers pêle-mêle, nous ne le savons plus au juste ; nous allons un peu à l'aventure : tant mieux, si nous réussissons ; tant pis, si nous ne réussissons pas.

Admettons que, dans certains cas, il y ait de l'avantage à mélanger plusieurs engrais, rien ne nous empêchera de le faire au moment voulu. On peut toujours mettre de l'eau dans son vin ou du vin dans son eau ; mais une fois le mélange opéré, il faudrait de la besogne et de la patience pour le défaire. Mettons donc notre bouteille d'un côté, notre carafe de l'autre. Quand nous aurons besoin de vin pur, nous prendrons la bouteille ; d'eau pure, nous prendrons la carafe. S'il nous vient ensuite la fantaisie d'avoir de l'eau rouge, nous verserons des deux dans le même verre. Faisons de même pour les fumiers, lorsque l'exploitation sera de quelque importance. Ne confondons pas en un tas unique ceux de vache, de porc et de cheval ; si nous avons des mélanges à opérer, ne nous pressons pas : il sera toujours temps de le faire au moment de nous en servir.

Maintenant que nous avons posé des principes que nous croyons irréprochables, nous nous faisons un devoir de reconnaître que les praticiens ne s'y soumettront pas de sitôt, et qu'ils continueront, comme par le passé, de confondre les engrais d'étable, d'écurie et de porcherie. Cette vieille méthode a le mérite incontestable de modérer, de ralentir la fermentation du fumier chaud par son contact avec les fumiers froids ou aqueux, et de précipiter la fermentation de ces derniers par leur mélange avec le fumier d'écurie. Le traitement des fumiers réunis devient plus facile que celui des fumiers séparés et exige moins de surveillance et de main-d'œuvre. Quant aux qualités du mélange, elles sont parfaitement établies, en raison de la grande diversité des vivres qu'il contient. Donc, tout en déclarant bien haut que nous sommes, dans la théorie et dans l'application, très-partisan de la distinction des engrais, nous faisons la part des inconvénients et des soucis de la manipulation et n'osons exprimer un blâme à l'adresse des écrivains et des cultivateurs qui recommandent le mélange. S'il y a de bonnes raisons à faire valoir contre eux, il y en a de bonnes aussi à invoquer en leur faveur.

#### TRANSPORT, ÉPANDAGE ET ENFOUISSEMENT DES FUMIERS

S'il y a désaccord sur la question de savoir si le fumier doit être employé à l'état frais ou à l'état consommé, les opinions ne sont pas moins partagées sur le moment où il convient de transporter les engrais sur les terres, la manière de les répandre et l'époque de leur enfouissement. Ce désaccord s'explique en partie par cette tendance fâcheuse qui porte à généraliser les faits sans tenir compte des circonstances au milieu desquelles ils se sont produits. Afin d'éclairer nos lecteurs sur ces points importants, nous consulterons les hommes qui sont autorisés en agriculture, et nous consignons les remarques que l'expérience et l'observation leur ont suggérées.

Ceux qui sont convaincus, dit M. Bousingault, que l'on peut employer le fumier comme il sort des étables (sans fermentation préalable), sont absolument indifférents sur les époques où les transports doivent avoir lieu ; ils mettent à profit, pour exécuter ce travail, les moments les plus convénables, et ce n'est pas là un minime avantage.

Les terres destinées à être fumées au printemps sont, à provisionnées durant l'hiver, lorsque la gelée permet de les aborder. Le fumier, d'abord déchargé en petits tas placés de distance en distance, est ensuite épandu, faussé également que possible, quelquefois sur la neige, et aucun inconvénient n'a été trouvé à cette pratique.

Beaucoup de cultivateurs déposent le fumier en petits monceaux sur les champs et ne le font épandre qu'au moment de l'enfouir, sous prétexte qu'en agissant ainsi ils obtiennent des effets plus durables. Cet usage doit être condamné, et il est surtout très-nuisible dans les terres légères. Par cette disposition prolongée en petits tas, le fumier devient plus difficile à éparpiller uniformément, et dans tous les cas le champ est inégalement fumé ; tout s les places où les dépôts ont lieu se reconnaissent plus tard à la vigueur de la végétation qui s'y développe, mais n'est obtenue qu'au détriment du reste du champ. Cette pratique repose sur cette idée communément répandue dans nos campagnes, que le fumier étendu perd de sa force. Il s'agit donc d'examiner s'il est indispensable d'enfouir l'engrais aussitôt qu'il a été éparpillé, ou si l'on peut impunément le laisser exposé pendant un certain temps à la surface du sol.

L'opinion la plus généralement répandue parmi les praticiens, dit Schwertz, est en faveur de l'enfouissement immédiat. Dans certaines localités, on pousse si loin le respect pour ce précepte, qu'on ose à peine étendre le fumier un jour à l'avance, de crainte de le voir desséché par le soleil ou lavé par la pluie. Il ne manque pas cependant de cultivateurs expérimentés qui sont d'une opinion opposée, et il y a des contrées entières où la même crainte n'existe pas. Comme c'est une question très-controversée, ajoute-t-il, je crois devoir rapporter les opinions de plusieurs cultivateurs, plus praticiens que théoriciens que j'ai eu occasion de consulter.

Chez moi, me dit l'un, on ne regarde pas comme profitable d'enfouir le fumier aussitôt après l'avoir répandu. On est persuadé que les mauvaises herbes qui se développent promptement sous ce couvert sont ensuite plus facilement détruites par la charrue.

Dans nos environs, me dit l'autre, on enfouit immédiatement le fumier ; cependant l'expérience m'a convaincu que, pour les terrains lourds et argileux, il vaut mieux le laisser certain temps étendu sur la surface.

Lorsqu'on n'a pas le temps, me dit un bon cultivateur, d'enfouir les fumiers par des labours répétés, il est très bon de les laisser étendus sur le sol jusqu'au labour pour la semence ; ils s'incorporent alors plus facilement à la terre et exercent une action plus prompte.

Dans le comté de Marck, dit encore M. Schwertz, un cultivateur a observé que l'orge n'avait pas été aussi belle là où il était resté étendu un certain temps sur le sol. Un autre veut, selon le proverbe du pays, que le fumier craque et ne ploie pas, c'est-à-dire qu'il soit enfouie sec et non humide. Un troisième apprend du hasard que là où le fumier était resté étendu pendant tout l'hiver, les grosses fèves avaient beaucoup mieux réussi que là où le fumier avait été enterré de suite, mais que l'effet n'avait pas été aussi favorable sur les récoltes suivantes.

J'étends, dit un cultivateur du grand duché de Bas Rhin, mes fumiers en automne, aussitôt que je puis les conduire sur les terres, et j'aime à les laisser dans cet état jusqu'à ce que la verdure commence à se montrer à travers. Les herbes et les plantes sont ainsi stimulées, et le fumier augmente plutôt qu'il ne diminue. Le suc du fumier s'infiltré

avec la pluie dans la terre qui s'engraissent sous sa couverture. Cette pratique assure une complète destruction des mauvaises herbes et des récoltes plus abondantes que toute autre.

Je fis, dit Schmalz, conduire du fumier à une pièce de terre, et étendre aussitôt. On commença aussitôt à l'enfouir; mais différentes circonstances empêchèrent de continuer ce travail au-delà de la moitié. La terre devint si dure qu'il devint impossible de songer à labourer avant la première pluie, qui n'arriva qu'après plusieurs semaines. Plus tard, encore, je fus obligé de faire retourner à la houe, et l'on ne put labourer que vers la St.-Michel. La vigueur du seigle depuis la levée jusqu'à la maturité, fut remarquable sur la moitié où le fumier avait séjourné si longtemps à la surface.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Encore une année qui va disparaître dans le gouffre des siècles. Au point de vue purement matériel, elle tiendra une place peu importante parmi les années qui produisent le bonheur des peuples. Au point de vue religieux, elle a été signalée par un redoublement de rage de la révolution contre l'Eglise catholique et ses enfants.

Cependant, si elle n'a pas réalisé tout le bien qu'on s'attendait, elle n'a pas été stérile; elle ne finit point sans laisser des espérances.

Aux persécutions en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Amérique, on a répondu par une fidélité que rien ne trouble et n'abat, par des actes de foi qui consolent de la froideur et des amertumes de nos temps et qui préparent un meilleur avenir.

La lutte de l'enfer et des hommes de péché contre le Christ et son Eglise est universelle; il faut que la résistance des fidèles du Christ soit indéfectible.

Pie IX, dont la parole remplit le monde, éclaira toutes les questions et relève les courages disait naguère: "Les grandes calamités qui frappent les deux mondes sont un avertissement du ciel afin que les hommes se convertissent. — Dieu nous délivrera enfin de nos maux; il rendra la paix au monde."

Que ceux donc qui vivent de la vie de la foi, prient et fassent pénitence; c'est ainsi qu'ils obtiendront que leurs frères qui sont morts revivent. Le retour à Dieu et la prière sauveront le monde; les agitations des hommes, même des habiles, n'y font rien.

Plusieurs bonnes paroles se sont fait entendre dans notre Parlement local pendant les quelques jours de session qui viennent de s'écouler, mais il n'en est guère de plus remarquables que celles que prononça M. LaRue, député de Portneuf, lorsque, mercredi, le 13 du courant, il donna avis de la nomination d'un comité spécial, chargé d'étudier le meilleur système de statistiques hygiéniques et mortuaires, de rechercher les moyens les plus propres à régulariser les inhumations, de préparer un projet de loi à ce sujet et de faire rapport à la chambre.

Les statistiques hygiéniques que demande M. LaRue sont désirées depuis longtemps par tous les médecins et seront d'une bien grande utilité pour toute la Province. Avec elles nous arriverons à nous renseigner sur des pratiques et des mesures que des discussions vaines réussissent quelquefois à faire négliger et que l'observation fera apprécier hautement; avec elles nous arriverons à savoir pourquoi la petite vérole fait tant de ravages dans certaines localités de-

puis quelques années, tandis que d'autres en sont entièrement exemptes. Au moyen de ces statistiques, plus d'une expérience sera enregistrée et nous aurons peut-être les éléments d'un démenti à donner aux ennemis de la vaccine. En restant dans les limites de notre Province, nous aurons la démonstration que si la vaccine n'est pas un préservatif infaillible contre la petite vérole, elle donne au moins à ceux qui en sont atteints une incomparable énergie pour subir cette maladie et qu'elle met même dans le sang de ceux qui y ont recours une force qui, très-souvent, fait éviter la contagion.

Empêcher de transporter à travers toute la Province les cadavres de personnes dont la mort a été causée par des maladies contagieuses, n'est-ce pas une mesure indispensable? — Aussi est-on surpris d'entendre dire que nos gouvernants n'ont pas encore songé à donner cette protection au public par une législation intelligente et efficace. Et M. LaRue a bien raison de trouver cette lacune regrettable.

Mais il est une autre question qui va se régler, grâce à l'heureuse initiative du député de Portneuf; c'est celle de trouver le moyen de régulariser les inhumations précipitées. Les réflexions, que fait sur ce sujet l'honorable membre, sont bien propres à faire frémir tous ceux qui les lisent. Il y a là un danger trop réel pour qu'on n'ait avisé point à le faire disparaître.

Au reste nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire en entier, tel que l'a donné le *Canadien*, le résumé du discours de M. LaRue:

"Je demande bien pardon à la chambre si j'attire son attention sur un sujet aussi peu attrayant; j'apprends bien quelque peu que mes honorables amis, que j'invite à étudier avec moi des questions aussi lugubres, ne soient rien moins que flattés de la tâche que je cherche à leur imposer; d'un autre côté, j'ose croire que ces messieurs trouveront une ample compensation à leurs travaux dans la reconnaissance que leur devra la société, surtout si nous réussissons à lui donner des garanties de protection et de sécurité qu'elle ne possède certainement pas dans l'état de choses actuel. En effet, nous sommes probablement dans le seul pays civilisé qui ne possède pas de statistiques officielles sur la nature des maladies prédominantes, et sur celles qui font le plus de victimes. C'est une lacune d'autant plus regrettable, qu'elle prive la faculté médicale de se livrer à un genre d'études devant avoir les plus heureux résultats et les conséquences les plus décisives. Un fait assez étonnant c'est que, ce qu'a négligé l'Etat jusqu'à aujourd'hui, une simple autorité municipale éclairée l'a jugé nécessaire et l'a mis en pratique; je ne me trompe pas, la corporation de Montréal nous a déjà devancés dans cette voie. Ici, à Québec, un jeune médecin de mérite, M. le Dr. Ahern, par zèle et par pur dévouement pour la science, et aussi dans le but sans doute de signaler aux autorités l'urgence de la chose, a fait, ces années dernières, un travail dans ce sens et qui a été publié périodiquement dans quelques uns des journaux de cette ville. Ce travail, tout restreint et tout limité qu'il fut, était très intéressant, et faisait voir, d'une manière évidente, la nécessité de lui donner de plus larges proportions. Pour exemple, je citerai à l'appui de mes assertions des faits importants et pleins d'actualité.

"Si nous avions aujourd'hui des statistiques pour toute la Province de Québec, nous arriverions à nous renseigner et à savoir pourquoi la petite vérole fait tant de ravages dans certaines localités depuis quelques années, tandis que d'autres localités en sont tout-à-fait exemptes. Avec des statistiques officielles nous arriverions à constater que

notre climat, malgré ses rigueurs, est, après tout, plus sain, plus salubre que celui de toutes les autres contrées de la terre; que nul peuple ne fournit un aussi faible contingent à la consommation pulmonaire et que nul peuple ne présente un aussi grand nombre de cas de longévité; enfin nous trouverions le secret et les causes du prodigieux accroissement de la population Canadienne-Française, qui, il y a un siècle, était de 60,000 âmes et qui compte aujourd'hui près d'un million, et cela sans le secours d'aucune immigration. La chambre sera sans doute étonnée d'apprendre que même les hôpitaux subventionnés par l'Etat ne fournissent aucune statistique. Je pourrais citer certaines de ces institutions qui ne tiennent pas même le registre de la nomenclature des maladies qui y sont traitées.

"Je signalerai encore à la Chambre une lacune bien regrettable dans la législation dans ce qui a trait aux lois et aux exigences de l'hygiène. C'est le pouvoir qu'a chacun de transporter à travers toute la Province, des cadavres de personnes dont la mort a été causée par des maladies contagieuses. Des faits de ce genre ont eu lieu dernièrement et ont jeté, avec raison, l'épouvante et la consternation dans l'esprit public. Les officiers des hôpitaux, qui semblent avoir la responsabilité de ces faits, n'y peuvent rien, puisque nulle loi ne les autorise à agir autrement qu'ils ne le font.

"Un autre question qui se rattache intimement à celles que je viens de mentionner, est celle qui aurait pour but de mieux régulariser et de trouver le moyen de prévenir les inhumations précipitées. La seule pensée d'être enterré vivant, le doute même, est bien de nature à faire frémir les plus stoïques; et je pourrais citer tel honorable membre de cette chambre pour qui cette pensée est le cauchemar de toute sa vie. Vous savez vous-même, M. l'Orateur, et tous les honorables membres savent qu'un très grand nombre de faits authentiques, d'inhumations précipitées, sont du domaine de la réalité. Dernièrement, à Montréal, on a signalé un fait de ce genre; l'an dernier, c'était à Stoneham. Le sentiment public a été vivement exercé par un même cas à Ottawa; et en maints endroits on a entendu avec effroi parler d'accidents semblables. Il me souvient que dans les Chambres Françaises on a jugé à propos de s'occuper, un jour, de faits analogues. Monseigneur l'archevêque de Bordeaux désigna un de ses collègues qui avait failli être la victime d'un de ces terribles accidents. Tous ces faits sont arrivés, et malheureusement il en arrivera d'autres encore, car la science, à part les symptômes de putréfaction qui, dans certaines circonstances, peuvent très longtemps se faire attendre, la science, dis-je, n'a pu encore déterminer aucun signe positif de mort réelle. C'est si bien le cas, que l'an dernier, un philanthrope, dont le nom m'échappe en ce moment, accordait par dispositions testamentaires, une prime considérable à quiconque découvrirait un signe infaillible de mort réelle.

"Eh bien! si le médecin, homme de l'art et nourri d'études spéciales, réunissant, analysant l'ensemble des signes caractéristiques et connus, se trouve parfois dans l'embarras pour constater la mort réelle, quel terrible soupçon ne doit pas naître dans l'esprit de tous ceux qui se donnent seulement la peine de réfléchir aux défauts de garantie, aux précautions relativement illusoire, en matière aussi importante, qui environnent généralement les inhumations dans ce pays? Pour ma part, je ne crois pas que le laps de 24 heures, fixé par la loi, entre l'heure du décès et celui de l'inhumation, soit suffisamment long; il est bien entendu que je ne parle que des circonstances ordinaires et non des temps

d'épidémies. Puis, l'on sait que trop souvent l'on ne tient guère compte de ce sursis de 24 heures.

"Dans mon humble opinion, il me semble qu'après une étude approfondie de cette question, nous arriverons à suggérer les moyens de mieux régulariser les inhumations. Nous arriverons à savoir s'il ne serait pas possible de recommander l'établissement de chapelles mortuaires, où seraient déposés temporairement les cadavres, d'exiger des modifications dans la confection des bières, enfin de faire d'autres suggestions qui seraient mieux élaborées dans un rapport, résultat d'études sérieuses et de discussions consciencieuses."

— Une mesure très goûtée des Canadiens-français et qui méritera d'être comptée parmi les plus glorieuses de 1875, c'est celle que le discours du Trésor annonçait en ces termes à l'ouverture de la présente session de notre Parlement local: "Le retour d'un grand nombre de nos compatriotes et le désir d'un nombre plus grand encore de suivre leur exemple sera certainement pour vous, MM. les députés, un sujet de réjouissance, et je ne doute pas que vous ne donniez toute votre attention aux mesures qui vous seront proposées pour seconder ce repatriement."

Dans toute la Province, comme aux Etats Unis, on s'accorde à reconnaître qu'il ne peut y avoir de circonstances plus opportunes que les circonstances présentes, pour s'occuper de ce repatriement. Il y a actuellement un malaise indicible dans la grande République. Dans les districts où un grand nombre de manufactures étaient jadis en opération comme dans les districts ruraux, il y a des milliers de personnes sans emploi. Pour se procurer les choses indispensables à la vie, les uns s'enfoncent dans les mines où ils trouvent souvent la mort à côté des quelques piastres qu'on veut bien leur donner pour salaire. Les autres ont recours à la charité publique. Les journaux américains nous informent, en effet, que dans les rues de New York, de Boston, de Philadelphie, de Baltimore et de Washington, la mendicité, jusqu'ici inconnue, est une institution établie et acceptée. Des familles qui vivaient même dans l'abondance en sont rendues à un dénuement absolu.

Plusieurs de nos compatriotes portent une large part du poids de cette affreuse détresse. Partis du Canada dans l'espoir de faire fortune, qu'elle n'est pas leur déception! Parmi eux, c'est par centaines que se comptent les victimes de cette désolation cruelle.

Oui, ils le désirent ardemment le retour au pays, et c'est aller au-devant de leurs vœux que leur proposer le repatriement et leur fournir les moyens de l'exécuter.—Qu'on en juge par l'extrait suivant de l'*Avenir national* de Troy, N. Y.:

"Enfin la question du repatriement va avoir une solution. D'après les dernières nouvelles, nous pouvons assurer à nos compatriotes que sous peu nous serons en état de leur faire connaître les avantages que le gouvernement se propose d'offrir à ceux qui désireront repatrier; et avec un intercesseur aussi habile que le Révd. M. E. Michaud, nous ne doutons pas que ces avantages seront bons; car ce Monsieur, ayant vécu longtemps au milieu des canadiens de l'Etat-Uni, est au fait de nos us et coutumes, et connaît ce qu'il nous faut mieux que personne. Compatriotes, nous devons être fiers d'avoir possédé parmi nous un homme aussi distingué, aussi noble, aussi généreux que ce Révd. Monsieur, car sans lui, rien n'aurait été fait en notre faveur; il n'a pas craint d'aller droit aux autorités revendiquer les droits que nous avons d'être appelés les premiers sur le sol de la patrie; il n'a pas craint de sacrifier une position

qu'il aimait beaucoup, pour travailler à notre intérêt commun.

" Cela nous prouve, encore une fois, que le prêtre n'est pas seulement capable d'exercer les vertus sacerdotales, mais aussi les vertus civiques. Honneur donc à ce grand missionnaire oïtroyen: honneur à celui qui s'est sacrifié pour ses concitoyens. Au nom de la nationalité Canadienne-Française que nous représentons aux Etats-Unis, nous vous remercions, Révd. Monsieur, et soyez certain que vous avez acquis un nouveau titre d'estime à notre reconnaissance.

" Nous avons publié dans notre dernier numéro une correspondance signée trois étoiles, ayant trait au système que le gouvernement canadien entend suivre vis-à-vis les personnes qui voudront s'engager sous la bannière de la colonisation. Nous voyons que le plan qui sera pratiqué est l'agglomération de plusieurs centaines de familles au sein de nos townships les plus riches et les plus fertiles. Ce plan paraît très-rational, et nous le croyons praticable. Car l'idée d'envoyer des colons isolés au milieu de nos vastes forêts est très-impopulaire, et il n'y a que des *Vaillants* qui soient capables de tels tours de force, qui ont beaucoup d'admirateurs, mais pas d'imitateurs.

" Seulement, nous regrettons que notre ami ne nous ait pas donné dans cette correspondance un rapport détaillé de ce que le Révd. M. E. Michaud a fait pour nous, afin de faire connaître à nos compatriotes leur véritable ami.

" Le repatriement commencé sous des auspices favorables, ne peut manquer d'être un véritable succès, et les ministres, qui ne craignent pas de mettre la main à la cognée, donnent un exemple frappant de patriotisme qui ne manquera pas d'être suivi par ces colons forts et courageux, par ces ouvriers habiles que nous avons aux Etats-Unis.

" La stagnation des affaires aux Etats-Unis, va aussi faciliter l'œuvre du repatriement, et nous pouvons assurer à ceux qui se sont mis à la tête de ce mouvement que leurs efforts seront couronnés de succès, et que, pour notre part, nous ferons tous nos efforts et mettrons toute notre énergie au service des personnes bien pensantes qui s'occupent des Canadiens émigrés sur une terre étrangère."

### De la profession de fermier

(Suite.)

Nous avons dit qu'un grand nombre d'habitants de campagne auraient intérêt à se rendre fermiers. Nous n'en doutons pas une minute et nous allons essayer de le prouver.

On devient le fermier d'autrui, soit en restant chez soi, ou bien en se rendant chez lui. Si l'on reste chez soi, il ne peut être question que de la location de quelques champs détachés. Eh bien, cet arrangement peut être fort profitable pour celui qui le fait, à une condition toutefois, c'est que les terres qu'il prend à loyer fourniront l'emploi des journées non remplies de bras dont il dispose ou des bestiaux qu'il est obligé d'avoir pour lui-même, sans que son bien personnel suffise à les occuper. Il est évident, en pareil cas, que les frais généraux n'étant augmentés en aucune façon, celui qui prend des terres dans ces conditions doit en espérer l' bénéfice, car les prix de location sont tous calculés en tenant compte des frais de l'exploitant, et celui que nous avons en vue ne fait en quelque sorte qu'utiliser un *trop plein*. Il a de plus l'avantage de trouver dans cet accroissement de besogne un remède contre l'ennui et l'oisiveté. Combien de cultivateurs, qui mènent leur bien eux-mêmes, et qui n'ont pas de quoi s'occuper suffisamment par la culture de leur propre terre, auraient plus d'intérêt à augmenter ainsi leur exploitation qu'à dépenser les jours de leur inaction forcée, à la chasse, à la promenade ou à l'auberge comme c'est malheureusement le cas pour quelques-uns.

C'est un plus grand parti à prendre que celui d'abandonner complètement son chez soi pour aller prendre une ferme bâtie.

Aussi bien, est-ce cette espèce de fermiers dont la rareté s'accroît de jour en jour.

Nous conseillerons donc de prendre en ferme des terres détachées à tout cultivateur n'ayant pas par lui-même un patrimoine suffisant pour occuper les bras ou les bestiaux nécessaires à sa culture. Nous encouragerons de même la résolution de se mettre en ferme bâtie appartenant à autrui, chez ceux qui, ne voulant pas renoncer à la culture, désireux d'un peu de bien-être et de pouvoir donner à leurs enfants une éducation supérieure à celle du village, craindront de ne pouvoir obtenir tous ces différents résultats en exploitant leur modeste héritage. S'ils tiennent à conserver la maison paternelle, ce que nous sommes bien loin de blâmer, qu'ils ne craignent pas du moins de vendre quelques pièces de terre pour se faire de l'argent comptant. S'ils devaient se monter, en effet, uniquement avec des fonds d'emprunt, ils grèveraient par cela même les débuts de leur entreprise d'un premier désavantage.

Quels conseils, à présent, nous permettrons-nous de donner à ceux qui adopteraient ou auraient déjà adopté cette belle profession de fermier sur laquelle repose en majeure partie la production de tout ce qui sert à nourrir l'homme ou de matière première à l'industrie.

Le premier sera celui d'une *conduite exemplaire*, qui attire le respect et inspire aux subordonnés de salutaires pensées d'imitation. Le fermier fidèle observateur des préceptes de la religion et de la morale, en suivant pour cela les enseignements de son vénérable curé, soumis aussi aux réglemens et aux lois de son pays, enseigne à ceux qui dépendent de lui, par la déférence dont il fait preuve aux autorités religieuses et civiles que tout bon citoyen vénère, à respecter la sienne propre. Comment réprimerait-il des domestiques adonnés à la boisson, si ceux qui l'entourent lui connaissent des habitudes d'intempérance? comment voudrait-il que ses employés ne méprisent point les enseignements et les ordonnances de son curé, si le fermier n'a que des paroles de mépris à l'adresse de ce pasteur? S'il veut avoir des serviteurs vigilants et laborieux, qu'il soit souvent le premier sur pied; et qu'il ne craigne pas dans l'occasion de mettre la main à l'ouvrage, tout en sachant se dire qu'il doit faire plus par la tête que par les bras, et que, par conséquent, il lui importera plus s'il a plusieurs champs d'exploitation disséminés, d'inspecter un peu partout le travail des autres que de travailler lui-même sur un même point.

S'il est encore à se marier, qu'il cherche dans sa future campagne des goûts laborieux et d'économie. Qu'il s'assure qu'elle est faite à la vie des champs, et résignée d'avance aux sérieuses et sédentaires occupations du ménage. Nous avons vu de ces fermières manquées, élevées à la ville, ou copiant toutes les modes de nos villes, et constamment en quête des occasions d'y retourner, ou d'aller y demeurer pour se donner le luxe de la toilette, ou de *être parmi le monde*, comme elles disent généralement. Pour peu que leurs maris partagent cette fatale idée, il faudrait une espèce de miracle pour que le gaspillage et le désordre ne deviennent pas la monnaie courante de la maison.

Une ferme doit rapporter par le produit des cultures et par celui de la basse-cour. Entre les mains d'une bonne ménagère, cette *derrière source* de revenu acquiert toujours de l'importance. Au reste, un fermier curieux de se rendre compte de tout doit exiger que sa femme lui fournisse les états du produit de sa basse-cour comme il doit savoir lui-même supputer les prix de revient et le rendement de chaque nature de récolte. *Pas de ferme bien tenue sans comptabilité exacte*. Il est sans doute divers degrés de perfection à réaliser à cet égard. Mais tout au moins sera-t-il indispensable qu'il n'y ait jamais un centime de reçu ou de dépense sans l'écriture. Combien de fermières ne savent jamais apprécier le plus ou moins d'avantage de tel et tel produit, faute d'avoir calculé en détail ce qu'il coûte et ce qu'il rend! C'est une habitude assez générale prise chez la plupart des cultivateurs de ne faire entrer en ligne que l'argent reçu ou dépensé, en négligeant de tenir compte du détail des journées d'hommes ou de bestiaux des engrais fournis, etc. Comme tout n'a sa valeur, tout doit s'évaluer; et ceux-là seuls qui comptent tout, peuvent espérer une appréciation juste des choses.

Le fermier qui se monte doit éviter le luxe dans ses acquisitions, ou ne l'accepter que comme élément utile pour des béné-

ceci. C'est ainsi que l'achat de bons reproducteurs au lieu de médiocre, peut devenir une dépense bien entendue, si l'on peut espérer, par la plus value des produits, de rentrer et au-delà dans ses déboursés.

Si l'est question des instruments de culture, qu'il n'y ait ni trop de mépris ni trop de préférence pour ceux en usage dans le pays. Sans doute, ils ne se sont pas perpétués depuis un temps souvent immémorial dans les habitudes locales sans qu'on leur ait reconnu quelques avantages. Aussi, serait-ce une impardonnable légèreté de commencer par les rebuter. Mais il sera également bien entendu de chercher à être renseigné sur les autres instruments d'un emploi analogue dans différents endroits. Le progrès accomplit peu à peu, un jour sur un point et pour un objet donné, un autre jour sur un autre point et pour un autre objet. Un fermier intelligent et désireux de profiter, pour son propre compte, des découvertes utiles, devra donc se tenir abonné à un journal agricole qui pourrait parfaitement lui être utile, puisque ce journal a mission spéciale de le renseigner sur toutes les améliorations réalisées en faveur de l'agriculture.

Le fermier doit se tenir également à l'abri d'un enthousiasme toujours prêt en l'honneur des nouveautés et d'une partialité rébellé à toute discussion à la routine. Examiner tout ce qui apparaît, autant qu'on le peut, le jurer et l'utiliser, s'il y a lieu, voilà quelle doit être la marche de tout fermier raisonnable, pour l'aménagement des bâtiments, le choix des races d'animaux, les instruments de culture, les engrais; le choix et la succession des récoltes (ce qui se nomme l'assolement), le choix des semences, enfin, ou des espèces d'arbres.

Nous serions loin d'épuiser la série des avis généraux ou particuliers, en ce qui concerne les fermiers: il y aurait tout un livre à faire sur ce sujet.

Pussions-nous, au moins, par ces quelques lignes, avoir relevé dans l'opinion de nos lecteurs, la profession de fermier, avoir inspiré à quelques-uns la pensée de l'adopter, et suggéré à ceux qui l'exercent déjà, quelques nouvelles vues utiles à leurs intérêts.

#### Valeur nutritive des fourrages

Au printemps, en été, en automne, les labours, les semailles, les récoltes et les soins qu'exigent les cultures, donnent matière à de nombreuses observations; en hiver, ce sont des journées plus ou moins froides.

Si donc nos lecteurs veulent bien nous le permettre, nous ferons une espèce de revue de tout ce qui se présentera, de tout ce qui peut intéresser notre agriculture, sans toutefois négliger d'appeler l'attention sur les travaux les plus importants de la saison.

Les fourrages de même espèce ont-ils bien la même valeur nutritive? C'est-à-dire, examinons si les fourrages de même espèce ne nourrissent pas plus ou moins le bétail.

Avec ces observations, l'on pourrait peut-être arriver à mieux s'entendre sur l'opportunité d'entretenir du gros ou du petit bétail.

Du foin de prairie naturelle peut être plus ou moins nourrissant pendant une période ou une autre de l'exploitation.

Du trèfle, de la luzerne, des fourrages verts entretenus dans plus ou moins bien les animaux, suivant qu'ils auront été récoltés sur une terre riche ou sur un sol pauvre.

De là cette grande différence dans les appréciations des agronomes, qui ne se sont pas toujours entendus et qui ne pourraient s'entendre sur les quantités de nourriture à donner au bétail.

Nous avons souvent vu dépérir des vaches de grande taille qui recevaient une forte ration de fourrages récoltés sur un sol maigre, tandis qu'on les entretenait en fort bon état avec un moindre quantité de fourrages provenant de terrains fertiles.

C'est que probablement, sur les sols très-riches, très-fumés, il se trouve dans les plantes une plus grande quantité de matières nutritives, disons tout simplement de graisse.

Cette observation nous amènera tout naturellement à ne point nourrir de très-fortes bêtes sur des terres faibles, c'est-à-dire non fumées, et à ne pas conserver d'animaux faibles sur des terres énergiques, où la graisse s'est en quelque sorte accumulée par l'emploi prolongé de matières très-fertilisantes.

Il est aussi à notre connaissance que de fortes vaches qu'on

avait transportées de terrains très-riches sur des exploitations plus pauvres ont d'abord dépéri. Plus tard, ces animaux se sont améliorés lorsque les terres ont été convenablement fumées.

Nous ne devons donc jamais sortir de ces principes, que nous nous permettons de formuler ainsi:

"Le fumier amène le fumier en augmentant la quantité de fourrage.

"La graisse amène la graisse en donnant des fumiers, et des fourrages plus substantiels.

"La pauvre agriculture amène nécessairement de pauvre bétail."

#### Nécessité des soins à apporter à la fabrication des engrais

Les cultivateurs doivent se convaincre que des engrais bien faits, bien combinés contribuent pour une très-large part à la richesse de la production et, par conséquent, ils ne doivent rien négliger pour se trouver à ce sujet dans les meilleures conditions. Et cependant on en perd des fumiers dans la ferme et dans les villes, et le plus souvent on jette des piles énormes d'écus dans les rivières! On critiquerait vivement un homme qui s'amuserait à lancer dans les ruisseaux des pièces d'argent, on le traiterait même de fou, eh bien! que faut-il dire des habitants des campagnes qui laissent perdre des purins, des matières fécales, des débris de toutes sortes; et que doit-on penser des administrations municipales des villes, qui font les plus grands efforts pour empêcher des sources de richesse qui amèneraient la fécondité du sol et serviraient largement à fabriquer du pain, du vin et de la viande, cette trinité nécessaire de l'alimentation humaine.—A DE LAVALETTE.

#### Les chardons

Il est une plante abominable que le cultivateur a raison de maudire et que cependant, par une impardonnable négligence, il ne prend aucun soin de détruire, c'est le chardon.

Le chardon se propage avec une effrayante rapidité, ce n'est pas sans peine qu'on peut parvenir à l'extirper des terrains où il a pris racine. Mais un devoir public, aussi bien que l'intérêt privé impose à tout bon citoyen l'obligation de lier à cette plante pernicieuse une guerre acharnée. Le chardon que vous laissez croître à son aise dans vos blés, dans vos prairies, dans les terrains incultes et sur les bords des chemins où il vous serait si facile de le couper avant sa maturité et de le détruire, vous le trouverez dans vos gerbes où il vous piquera les mains, vos bestiaux le trouveront dans vos foins où il leur piquera la langue et le palais, et sa graine, tombant sur votre terre et emportée par le vent germera partout, car la mauvaise herbe croit toujours.

#### Petite Chronique

*Les œufs en France.*—Pendant longtemps encore, pour faire une omelette, l'Angleterre sera obligée de s'adresser à la France. L'un dernier, on lui a expédié plus de 500 millions d'œufs. On prétend qu'il faut attribuer la disette ordinaire des poules ponduses dans les fermes de nos voisins, au manque absolu de silex dans le sol anglais.

— Disons bien haut que l'ivrognerie est un élément de non-réussite, dans la vie, si puissant, que non-seulement les ivrognes ne prospèrent point, mais que sur vingt personnes ruinées ou en compte dix-neuf qui se livrent habituellement à cette intempérance.

Le vieux proverbe *Qui a bu boira* est malheureusement on ne peut plus vrai. Les exemples du vice de l'ivrognerie cessant chez les individus autrement que par la mort sont si rares qu'on les croirait nuls. Il en existe cependant, mais chaque observateur n'en pourrait point citer un. C'est, au contraire, un vice qui s'aggrave avec l'âge, et qui n'arrête jamais pour résultat, comme nous le voyons souvent, d'abréger l'existence. Toutefois, les exemples rares qu'on cite n'ont pu se produire que par l'emploi d'un moyen radical, consistant à ne boire que de l'eau plus ou moins pure, plus ou moins édulcorée, mais enfin en n'usant que de boissons non alcooliques. Cela se comprend, puisqu'il faut,

pour résister à la passion du vin ou de ses congénères alcooliques, une énergie qu'on perd par l'effet des premiers verres qu'on ingère. Il en est de l'usage de ces liquides comme d'un chemin à pente très-rapide dans lequel on ne peut s'arrêter dès les premiers pas qu'on y a faits, et qu'il faut fatalement parcourir jusqu'au fond; se terminant par un précipice: le premier verre ingéré, rien n'arrête l'ivrogne: aurait-il fait avant les plus fermes résolutions, et sa volonté, affaiblie par cette première dose d'alcool, qui impressionne d'autant plus le cerveau que l'habitude de l'ivresse a été plus grande chez le sujet, n'a plus non-seulement l'énergie de résister à une si attrayant sensation, mais elle se tourne dès ce moment vers la satisfaction complète de cette irrésistible et abrutiissante passion. Sa raison égarée n'a plus rien de l'homme: c'est la bête avec tous ses instincts grossiers. Il chancelle même sur son siège. Sa voix est rauque, ses yeux rouges, larmoyants, sa face violacée, ses lèvres grossies et pendantes. Sa langue s'embarraase; et toutes ses forces affaiblies se concentrent pour un dernier effort qui doit l'annihiler davantage, celui de boire encore.

Oui, il ne reste à l'ivrogne dont l'intellect ne s'est pas trop affaibli encore, qu'un seul moyen: celui de rompre avec toute boisson alcoolique, à l'usage desquelles il devra renoncer pour la vie, comme nous en ont donné l'exemple à suivre, les membres des sociétés de tempérance. Les uns, ceux qui aiment les boissons sucrées, pourront remplacer les alcooliques par des liquides légèrement sucrés et acides. Les autres qui, au contraire, s'accoutument mal de sucre, auront recours à de l'eau, dans la cruche de laquelle on mettra macérer à froid de la racine de gentiane, des feuilles et tiges d'absinthe, d'épinettes, etc

**RECETTES**

**Constipation des chevaux**

Lorsque les chevaux sont constipés, c'est-à-dire lorsque les matières fécales s'accroissent et durissent dans le gros intestin de telle façon que les contractions intestinales sont impuissantes à expulser les excréments, on donne à l'animal un purgatif composé de la manière suivante: aloès socotrin, 1 once, sulfate de soufre, 4 onces, jaunes d'œufs, 2 dans une pinte; on fait fondre l'aloès dans la pinte d'eau chaude; on délaie les jaunes d'œufs dans cette même eau, on ajoute le sel et on fait boire tiède le matin à jeun; on administre en même temps 4 lavements de mauve par jour. On fait aussi avaler une tisane composée comme suit: graine de lin mise dans un linge, une assiettée; carottes coupées menues 4 poignées, houblon, 3 fortes poignées, eau 9 pintes, on fait bouillir pendant 20 minutes le tout ensemble; le matin à jeun on donne tiède 3 pintes et le reste dans la journée, tant que durera la constipation; on recommence d'ailleurs deux jours après si elle est pénible.

**Moyen pour nettoyer les bouteilles sales par des corps gras**

Ce moyen consiste à mettre dans la bouteille grasse ou empreinte d'une odeur d'huile essentielle, quelques cuillerées à bouche de sciure de bois de chêne et un peu d'eau ordinaire, la plus chaude possible, puis on agite pendant quelques secondes; on rejette ce mélange et on en remet encore une ou deux fois, s'il en est besoin, puis on passe la bouteille à l'eau ordinaire pour en compléter le lavage. Ce moyen est beaucoup moins dispendieux que l'emploi de la potasse, de la soude, de la chaux, des acides, et beaucoup plus commode dans son application que la cendre, le papier non gommé, etc., etc.

**ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869**

DANS l'affaire de EDMOND TETU, cultivateur et commerçant, de Notre-Dame du Lac Témiscouata,

Le failli n'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à son domicile le huitième jour de janvier prochain à dix heures avant midi pour recevoir un état de ses affaires, et nommer un syndic.

ELZ. POULIOT,

Syndic provisoire.

Fraserville, 22 décembre 1877.

**A VENDRE A BON MARCHÉ**

**MOULINS A BATTRE,**

AVEC POUVOIRS A CHEVAUX,

PATENTÉS

CES Moulins sont reconnus par toutes les Sociétés d'agriculture et par le public comme étant les moulins les plus perfectionnés et les plus complets qui aient jamais été manufacturés en Canada.

En vente chez :

- |                              |   |                       |
|------------------------------|---|-----------------------|
| B. Huot dit St. Laurent..... | A | Levis                 |
| Hospice Marceau.....         |   | St. Henri             |
| Jules Casgrain.....          |   | L'Islet               |
| Aug. Dupuis.....             |   | St. Roch des Aulnaies |
| P. Dessaint.....             |   | Kamouraska            |
| Louis Miller.....            |   | Kamouraska            |
| Elzéar Pelletier.....        |   | Rivière-du-Loup       |
| Clovis Dionne.....           |   | St. Philippe          |
| Aug. Casgrain.....           |   | Rivière-ouelle        |
| O. Montminy.....             |   | Sta. Marie Beauce     |

**LE "SUN."**

Journal Quotidien et Hebdomadaire pour 1878.

L'approche de l'élection Présidentielle donne une importance extraordinaire aux événements de 1878: Nous essayerons de les enregistrer en entier, fidèlement et sans crainte.

Le SUN HEBDOMADAIRE a maintenant atteint une circulation d'environ 70,000 copies. Il a des souscripteurs dans chaque état et territoire, et ses qualités sont bien connues du public. Nous travaillerons non seulement à le maintenir à la hauteur de sa vieille réputation, mais à l'améliorer et à ajouter à sa variété et à sa puissance.

Le SUN HEBDOMADAIRE continuera d'être un véritable journal. On y trouvera toutes les nouvelles du jour condensées quand elles ne sont pas importantes, et détaillées quand elles sont importantes, et toujours elles seront exposées d'une façon claire, intéressante et instructive.

C'est notre but de faire du SUN HEBDOMADAIRE le meilleur journal des familles existantes. Il sera rempli d'une foule de matières à lire variées, convenables et intéressantes, mais on ne publiera rien qui puisse offenser le goût le plus scrupuleux et le plus délicat. Il contiendra les histoires les plus émouvantes du jour, les feuilletons les mieux écrits dans les caractères les plus lisibles.

La partie agricole est surtout en relief dans le SUN HEBDOMADAIRE, et les articles écrits sur l'agriculture seront toujours en rapport avec les progrès de l'agriculture et par conséquent seront très utiles au cultivateur.

Le nombre des indépendants en politique augmente et le SUN HEBDOMADAIRE est leur journal. Il n'appartient à aucun

**PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.**

parti, n'est à aucune dictée de parti, ne lutte que pour les principes et pour l'élection des meilleurs représentants. Il expose la corruption qui fait la honte du pays, et il menace de renverser les institutions républicaines. Il ne craint pas les chevaliers d'industrie ni ceux qui les maintiennent.

Les marchés de toute espèce et les modes seront régulièrement consignés dans ses colonnes.

Le prix du SUN HEBDOMADAIRE est de \$1 par année; il a huit pages de matière et cinquante-six colonnes. Comme ce prix paie à peine la papier, nous ne pouvons pas offrir de premium ou d'escompte à ceux qui nous obtiendraient plusieurs abonnés. En vertu de la nouvelle loi qui exige que le postage soit payé d'avance; \$1.20 défraiera le coût entier de la souscription. Il n'est pas nécessaire d'être organisé en club pour avoir le SUN HEBDOMADAIRE à ce prix. Toute personne qui nous fera parvenir \$1.20 obtiendra le journal pour un an.

Nous n'avons pas d'agents voyageurs.

La circulation du SUN QUOTIDIEN est de 120,000. Prix du numéro, 2 cents. Souscription, \$6 50 par année.

Adressez "THE SUN," New-York City, 9 décembre 1874.

## A VENDRE

10. La magnifique domaine seigneurial de St. Louis Kamouraska, de la contenance de trois cents arpents plus ou moins en superficie, le tout dans un état de culture parfait et amélioré; ayant obtenu au concours agricole de l'an dernier le premier prix comme ferme la mieux tenue du comté. De plus l'ancien manoir et autres bâtisses à l'usage de son exploitation, avec tous les droits de chasse et pêche sur les grèves en arrière, comprenant aussi un vaste et splendide cottage en construction, au milieu d'un bosquet charmant sur un cap, l'un des sites les plus pittoresques et les plus beaux du pays.

20. Les Isles de Kamouraska au nombre de quatre, situées en face du domaine et du village, connues sous les noms de l'Isle aux Corneilles, l'Isle aux Patins, l'Isle Brûlée et l'Isle Providence avec aussi les islets et les droits de chasse et pêche. Ces Isles possèdent les pêches les plus importantes et les plus fructueuses de la Côte Sud.

30. La moitié indivise d'un moulin à farine, connu sous le nom de grand moulin, situé à St. Paschal sur l'un des plus forts pouvoirs d'eau, offrant des grands avantages pour la construction de manufactures. Avec ensemble un terrain de huit arpents en superficie et plusieurs bâtisses, le tout à proximité de la voie ferrée.

Pour les conditions s'adresser à Kamouraska à IVANHOE TACHÉ, écrivain, Propriétaire. A Québec, à MM. C. A. P. PELLETIER, M. P. et JULES TESSIER. A Montréal, à MM. EDOUARD MURPHY, ALPHONSE HUDON et J. B. ROLLAND, Négociants. A Ottawa, à GEORGE DUVAL, écrivain, Secrétaire Privé de l'Hon. Ministre de la Justice.

Kamouraska, 18 nov. 1874

## LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef: 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada: 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émisées en Canada.

Les Primes ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. B. M. CHIPMAN,

Directeur-Gérant, Montréal.

F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences

FIRMIN H. PROULX,

**PRIME.** Nous commencerons lundi à expédier les primes offertes à nos abonnés, en suivant l'ordre de réception du prix d'abonnement. Ceux qui nous feront parvenir durant le mois de décembre le prix d'abonnement pour la nouvelle année auront droit à la prime. C'est le temps où les cultivateurs se font un devoir de payer leurs dettes; qu'ils mettent de côté la part qui revient à la *Gazette des Campagnes*, et qu'ils nous la fassent parvenir au plus tôt. Il y a à peu près 800 abonnés qui n'ont pas payé leur abonnement de l'année dernière, parmi lesquels quelques-uns nous doivent plusieurs années d'arrérages; et 1300 qui ont à payer la nouvelle année d'abonnement.

## MUSIQUE NOUVELLE !!

RECUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANÇAISES:

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centimes
Le domino rose.....	Arago	50 "
Ne t'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chanson de Jean Prouvaire.....	Holmès	50 "
Algyre (vers du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....	"	50 "
Dieu sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble coursier.....	Henrion	35 "
Chanson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passes, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose la nommer.....	Bérat	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Boissière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

## ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Boissière. — \$8.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD  
COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCH  
LES RAYONS D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

**A. LAVIGNE**

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique  
11 1/2 rue St. Jean, QUÉBEC.

## DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, décembre, 1874.

L'ESCOMPTE autorisé sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 par cent.

JAMES JOHNSON,

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.